

Commission : Discipline
Date : 24 septembre 2020

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	19 09 2020	CHASSENEUIL US	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21 09 2020	37 €
D3	20 09 2020	PUYMOYEN AS	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	21 09 2020	37 €
D3	20 09 2020	JAVREZAC/JARNOUZEAU ES	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	21 09 2020	37 €
Coupe Charente	20 09 2020	GENTE LA	12 matches de suspension	Art. 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21 09 2020	200 €
Coupe Charente	20 09 2020	ANG. BEL AIR AS	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	28 09 2020	80 €
Coupe Réserves	20 09 2020	TAIZE LES ADJOTS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21 09 2020	37 €

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON